

REGLEMENT

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le Cahier des Charges de la F.F.E.

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du R.I de la F.F.E.

Les cadets devront présenter obligatoirement la justification de leur double surclassement.

La gestion informatique sera assurée par le logiciel **Engarde**.

Tenue réglementaire F.F.E., cuirasse de protection 800 N et **bavette électrique**.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité, en cas d'accident, vol ou perte pendant le déroulement de l'épreuve.

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.I.E et F.F.E pour le bon déroulement du Challenge.



Formule de l'épreuve (Entrée progressive)

Samedi 4 décembre 2010

1er tour de poules Appel : 14 H Scratch : 14 H 30

- pour les tireurs français situés au Classement National actualisé, de la 65^{ème} place jusqu'aux tireurs non classés,
- pour tous les tireurs étrangers non classés au classement F.I.E.

2ème tour de poules Appel : 16 H30 Scratch : 17 H

- pour les tireurs qualifiés au 1er tour de poules et tireurs français situés au Classement National actualisé, de la 33^{ème} place à la 64^{ème} place,
- pour les tireurs étrangers classés après la 65^{ème} place du classement F.I.E.

Possibilité d'un ou plusieurs tours de poules supplémentaires en fonction du nombre d'engagés.

Dimanche 5 décembre 2010

Appel : 8 H Scratch : 8 H 30

- pour les qualifiés à l'issue du dernier tour de poules du samedi,
- pour les tireurs français situés au Classement National actualisé, de la 1^{ère} à la 32^{ème} place,
- pour les tireurs étrangers et français figurant dans les 64 premiers du classement F.I.E.

LIEU

Gymnase des Bas Coquarts
Avenue de Montrouge
92340 BOURG LA REINE

Avec le concours de

CONSEIL GENERAL des HAUTS de SEINE

MUNICIPALITE de BOURG la REINE

LIGUE D'ESCRIME de VERSAILLES



ACCES

- en voiture par RN 20 (sortie de PARIS par la Porte d'Orléans),
- en métro R E R ligne B, station BOURG LA REINE

HOTELS

ALIXIA BOURG LA REINE Tél. 01.46.60.56.56 Fax 01. 46.60.57.34

RESTAURATION

Une restauration complète fonctionnera sur place durant toute la durée de la compétition.

ENGAGEMENT

En ligne sur le site de la FFE jusqu'au mercredi 1^{er} Décembre 2010 minuit au plus tard.

Les tireurs étrangers devront transmettre leurs engagements par mail à l'adresse : contact@asbr-escrime.fr

Montant de l'engagement : 10 Euros par tireur.

Sont exemptés de ce droit l'EQUIPE de FRANCE et les tireurs étrangers.

ARBITRES

Un arbitre obligatoire pour 4 tireurs du même club.

Tout club qui ne respecte pas cette règle pourrait se voir refuser l'engagement de ses tireurs.

Les arbitres convoqués pour le dimanche devront se présenter à **8 h 15 au plus tard**.

RESULTATS

Les résultats pourront être consultés sur le site de l'ASBR Escrime <http://www.asbr-escrime.fr>

RECOMPENSES

Seront récompensés : les 8 premiers du tableau

MONTANT des PRIX : 2 200 euros

Avec le concours de

CONSEIL GENERAL des HAUTS de SEINE

MUNICIPALITE de BOURG la REINE

LIGUE D'ESCRIME de VERSAILLES

